TEMPERATURE

Du 21 août 1901.

Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens, 141 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 h. du matin....	86	30
Midi........	84	29
3 P. M......	84	29
6 P. M......	84	29

L'ABEILLE A BUFFALO.

LES LECTEURS DE L'ABEILLE QUI VISITERONT L'EXPOSITION PANAMERICAINE DE BUFFALO, TROUVERONT LE JOURNAL EN VENTE, ENTRE AUTRES ENDROITS, AU BUFFALO "CIRCULATION BUREAU", 208 MAIN STREET.

NOTRE EDITION

—DU—

1er Septembre.

Pour rester fidèle à la tradition, l'ABEILLE publiera, cette année, le 1er septembre, une revue complète des opérations financières et commerciales de l'exercice 1900-1901 à la Nouvelle-Orléans.

Cette Revue renfermera tous les renseignements de nature à intéresser le public sur les progrès du commerce et de l'industrie, l'état des récoltes, les cours des valeurs publiques. Elle renfermera également des matières dont l'abondance et la variété plairont même aux plus exigeants.

Ce numéro présentant un intérêt plus qu'ordinaire sera tiré à un nombre considérable d'exemplaires qui se répandront dans toutes les directions, autant dans les Etats voisins que dans les sections rurales de la Louisiane et en ville.

L'occasion sera donc exceptionnelle pour les annonceurs tenant à s'adresser à un public nombreux.

Nous invitons ceux qui désireront des exemplaires de ce numéro, quelqu'en soit le nombre, à nous livrer leurs commandes le plus tôt possible.

LES ŒUVRES DE CHARITE

—A LA—

NOUVELLE-ORLEANS.

C'est une grande et belle chose que la politique appliquée, soit au gouvernement des peuples, soit au gouvernement des communautés, quand elle est inspirée par le désir du bien public et ne se borne pas à faire les affaires d'un parti national ou d'une coterie municipale quelconques, au dépens des autres coteries ou des autres partis qui se disputent la popularité ou le pouvoir. Heureux les Etats, heureuses les villes qui ont la sagesse de placer à la tête de leurs administrations des hommes animés de pareils sentiments. La prospérité leur est assurée à tous les points de vue.

Elles progressent rapidement dans toutes les branches de l'activité humaine et il suffit quelquefois d'un ou deux siècles pour transformer une toute petite colonie ou une simple bourgade en un grand peuple et en une immense ville.

Il y a pourtant une chose que nous préférons à la politique, même entendue de cette admirable façon, parce qu'elle arrive à des résultats plus merveilleux encore, c'est la charité.

La politique si intelligente, si honnête qu'elle soit, conduit souvent, presque toujours même, à la division, parce que, quoiqu'elle puisse faire, il y a toujours quelques amours-propres qu'elle froisse, quelques intérêts qu'elle blesse. De là les haines que nous voyons s'engendrer dans cette sphère d'action et qui dégénèrent presque constamment en guerres de nation à nation, de communauté à communauté, de classe à classe, qui désolent l'humanité.

Il n'en est pas de même de la charité. Dans quelque forme qu'elle se manifeste et s'exerce, elle ne peut produire que l'union. Au lieu d'éloigner, elle rapproche; au lieu de diviser, elle unit. C'est peut-être la seule chose au monde qui n'engendre pas la jalousie et la haine, et l'on ne peut que féliciter les populations qui se laissent envahir le cœur par le sentiment aussi divin par ses origines que par ses conséquences. C'est là le secret de la toute-puissance qu'a exercée le droit sur le genre humain, depuis dix-neuf siècles. Son empire, le plus étendu, le plus durable qu'il y ait eu jusqu'ici, ne repose ni sur la force, ni sur l'habileté, ni sur la richesse. Il repose tout entier sur l'amour, sur la charité, et cela lui a suffi pour gagner toutes les âmes.

Félicitons-nous donc sincèrement d'appartenir à une communauté où l'on sait bien pratiquer la charité avec tant de largesse, avec tant d'abandon. De quelque côté que nous nous retournons, nous n'apercevons que de bonnes œuvres qui s'accomplissent, que des institutions qui n'ont d'autre but que de soulager les misères des pauvres et les souffrances des malades. Mettons de côté pour aujourd'hui les œuvres des asiles et des hôpitaux auxquelles nous sommes tellement accoutumés qu'elles ne font plus sur nous aucun effet; elles se succèdent et passent sous nos yeux presqu'inaperçues.

Mais qui ne se sentirait ému en voyant des hommes d'affaires, des spéculateurs que dévore d'ordinaire l'amour du gain, abandonner soudain leurs lucratives occupations pour procurer à nos enfants pauvres qui souffrent de la chaleur au milieu des ardeurs de la canicule, les bienfaits d'excursions au grand air, sur le fleuve et sur les côtes du Golfe? Qui donc avait ordonné à ces braves gens de se mettre ainsi en grand frais pour fournir à tous ces petits malheureux les moyens non seulement de jouir de distractions qui leur semblaient interdites, mais aussi de se rafraichir le sang, et de se refaire au grand air de la mer une santé délabrée! C'est là une idée qui n'avait jamais traversé les esprits les plus charitables.

Notez qu'il s'est établi une sorte de rivalité bienfaisante entre toutes ces bonnes âmes, et que nous possédons actuellement deux sociétés qui luttent d'ardeur et de générosité pour mener à bien cette toute chrétienne entreprise—la Société qui continue l'œuvre du Capitaine Brown, et la Société dite du "Fresh Air."

Ce n'est pas tout. Il y a quelque part, perdu dans quelques îles des possessions anglaises, des centaines, des milliers de femmes et d'enfants, victimes de la guerre Sud-Africaine qui expient dans la misère et la faim les crimes prétendus de leurs parents trop justement révoltés. Qu'avons-nous de commun avec tous ces malheureux? absolument rien. Ils ne sont même pas de notre race.

Pourquoi nous émouvons-nous de leurs souffrances? Pourquoi nous cotisons-nous pour venir à leur secours? C'est que, avant tout et en dépit de tout, nous avons du cœur; c'est que nous sommes chrétiens et que nous avons horreur de l'oppression d'où qu'elle vienne et de quelque forme qu'elle revête.

Il y a tout à attendre d'une population qu'animent de pareils sentiments et qui obéit à de pareilles impulsions.

BUREAU DE SANTE D'ETAT.

Circulaire du Dr Souchon.

Il y a en Louisiane une loi qui ordonne formellement à tout médecin, à toute sage-femme et, spécialement, à l'officier de santé de toute paroisse—la Nouvelle-Orléans exceptée, pour des raisons sur lesquelles il est inutile d'insister; elles s'expliquent d'elles-mêmes—de tenir un registre régulier des naissances et des décès qui peuvent survenir dans la localité où il exerce et d'en faire tous les trois mois un rapport exact au secrétaire du Bureau de Santé de l'Etat. On conçoit l'immense utilité d'une pareille mesure; elle permet à tous, fonctionnaires et simples particuliers, de se rendre un compte parfait de l'état sanitaire de toute communauté, du nombre des décès qui y ont eu lieu et de la nature des maladies différentes qui les ont occasionnés.

Ces rapports ont plus de portée qu'on ne le pense. Ils ne restent pas dans la localité ou la paroisse où ils ont été enregistrés; ils sont transmis aux autorités de l'Etat et c'est sur eux que s'établissent les statistiques de vitalité qui sont l'objet de tant de soins de la part du gouvernement central, et de tant d'admiration de la part des populations, non seulement de l'Union, mais aussi de l'étranger.

C'est en grande partie à cette mesure que nous devons d'échapper à tant d'épidémies et de maladies contagieuses qui, dans un climat comme le nôtre, offrent tant de dangers.

C'est pourtant à cette loi—cette mesure que tant de médecins parmi nous refusent ou négligent de se conformer. Cette négligence de leur part est d'autant plus répréhensible que chacun d'eux est en possession de blancs qui leur sont fournis par l'Etat et qu'il leur est facile de remplir en quelques instants.

Les autorités médicales de l'Etat et de l'Union attachent tant d'importance à l'exécution de cette loi que, suivant leur demande, une sévère pénalité est attachée à sa violation.

C'est là précisément l'objet d'une circulaire que nous avons sous les yeux et que nous tenons de la première autorité sanitaire de l'Etat, du Dr Ed Souchon, président du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane.

Il faut absolument que cet état de choses cesse immédiatement. Il y va de notre santé à tous et de celle de nos enfants et de nos familles.

Nous nous faisons un devoir d'appeler l'attention de nos lecteurs sur ce sujet, bien persuadés que chacun s'empressera d'exécuter la loi ou de contribuer directement ou indirectement à sa fidèle exécution.

LE "JOUR" DE LA LOUISIANE

—A—

L'EXPOSITION DE BUFFALO

New York, 21 août—Le "jour" de la Louisiane à l'exposition pan-américaine a été favorisé par un temps superbe, et l'assistance était nombreuse.

Le gouverneur Heard, les membres de son état-major et des Louisianais se sont rendus en corps du Palais de l'Agriculture, où est installé le quartier général Louisianais, au Temple de la Musique où ont eu lieu les cérémonies du jour.

Le programme comprenait un discours de bienvenue par le directeur général Buchanan, une réponse par le gouverneur Heard et des discours par le professeur Alcée Fortier, MM. R. F. Broussard et J. B. Atwell.

Discours de M. le professeur Fortier.

Mesdames et Messieurs,

Il y a en Louisiane un grand nombre de personnes d'origine française. Ce sont des citoyens américains, tout dévoués aux Etats-Unis, leur pays natal, mais qui n'ont pas oublié le pays et la langue de leurs ancêtres. Ils parlent l'anglais, la langue nationale, mais ils parlent aussi le français, la douce langue de leurs pères et ils veulent conserver les nobles traditions de ceux-ci. Ils sont fiers de l'histoire de leurs ancêtres, ils aiment la Louisiane, colonisée par des Français, et en ce jour consacré à la Louisiane américaine, les descendants des colons français sont heureux de voir que l'on a gardé le souvenir de leurs pères et qu'on apprécie le rôle qu'ils ont joué dans l'histoire. C'est une délicate attention de la part du distingué et estime gouverneur de la Louisiane, M. Heard, d'avoir demandé à un Louisianais d'origine française, à un descendant des premiers colons, à un Créole enfin, de raconter en français le rôle qu'ont joué dans l'histoire de notre Etat les colons français et leurs descendants. Je remercie sincèrement M Heard, au nom de mes compatriotes, et je le remercie en mon nom du grand honneur qu'il m'a fait en m'invitant à prononcer un discours aujourd'hui à cette admirable Exposition qui attire l'attention, non seulement de toutes les Amériques, mais de tout le monde civilisé.

L'histoire des colons français et des Créoles, leurs descendants, est, en grande partie, l'histoire de la Louisiane, et je ne puis que faire un résumé des glorieux événements qui se sont accomplis depuis deux siècles sur le sol louisianais. Jetons donc un rapide coup d'œil sur l'histoire de la Louisiane, sous les trois dominations, française, espagnole et américaine.

Le premier nom que nous remarquions c'est celui de Robert Cavelier de La Salle, l'héroïque explorateur. Parti du Canada, si lointain du beau Golfe du Mexique, il descendit le Mississipi, à travers mille périls, et en Avril 1682, il arriva à l'embouchure du grand fleuve. Il donna le doux nom de Louisiane au pays arrosé par le Mississipi et par ses affluents et en prit possession au nom de Louis XIV. Il érigea sur la côte une colonie portant les armes de France, et aussi une croix. Il plaçait la Louisiane sous la protection de Dieu et du grand royaume français.

Il ne fut pas donné à La Salle de coloniser le pays qu'il avait découvert. En 1684, il entreprit la colonisation de la Louisiane mais il ne réussit pas. Il prit la baie de Matagorda pour l'embouchure du Mississipi et fonda le fort St. Louis du Texas. En 1687, ayant entrepris de se rendre au Canada à pied pour chercher du secours pour sa colonie, il fut assasiné par quelque-uns de ses hommes, et le fort St. Louis fut détruit. Pendant plusieurs années après la mort de La Salle, la France ne fut pas en état de s'occuper d'une colonie au nouveau monde. Elle donna l'hospitalité au roi Jacques II, chassé d'Angleterre, et eut à soutenir une longue guerre qui ne se termina qu'au traité de Ryswick en 1697. En 1698, un homme se présenta pour continuer l'œuvre de La Salle; cet homme était Pierre Lemoyne d'Iberville, natif de Montréal un brillant officier de marine qui s'était distingué dans les guerres contre les Anglais. Pontchartrain et son fils Maurepas donnèrent une petite flotte à Iberville, et celui-ci partit de Brest, le 24 octobre 1698. Il arriva en février 1699 près de la côte du Golfe du Mexique et atterrit à l'Ile aux Vaisseaux. Le 11 février, il jeta les fondements d'une colonie sur la rive gauche de la baie de Biloxi, et c'est là sur cette côte admirable mais peu fertile que fut placé le berceau de notre Louisiane.

Iberville et son frère Bienville allèrent ensuite à la recherche du Mississipi et en découvrirent l'embouchure. Ils remontèrent le fleuve et en explorèrent les bords, et Iberville, en retournant à sa flotte, donna les noms de Pontchartrain et de Maurepas à deux lacs qu'il rencontra et de St. Louis à une baie. Si Iberville eût vécu sa petite colonie eût pu prospérer, mais le père de la Louisiane mourut en 1706, à la Havane, au moment où il se préparait à faire une expédition contre les Anglais aux Carolines.

Samole, un brave officier français, fut le premier gouverneur de la Louisiane. Il mourut en 1701 et eut pour successeur Bienville, frère d'Iberville et canadien, comme celui-ci. Bienville était un homme habile, mais il ne reçut pas assez de secours de la mère patrie, et les colons eux-mêmes s'occupaient plutôt à chercher des mines qu'à cultiver la terre qui eût pu les nourrir. Aussi fallut-il, plusieurs fois, envoyer les hommes parmi les Indiens pour qu'ils ne mourrûssent pas de faim, et le charpentier Pénicaut a raconté d'une manière charmante une de ces expéditions en 1710. Il dit que lui et ses compagnons enseignèrent aux Indiens à danser le menuet et qu'il eut le plaisir d'enseigner le français à deux gentilles jeunes sauvagesses. Il ajoute que cela le faisait mourir de rire d'entendre ses élèves prononcer le français d'une façon gutturale, tandis que cette langue, dit-il, n'a aucunement ce son. Pénicaut fut donc le premier professeur de français en Louisiane et s'occupait de phonétique physiologique et expérimentale bien avant M. Paul Passy et M. l'Abbé Rougelot.

En 1712 la colonie de la Louisiane fut concédée au banquier Crozat pour quinze ans, mais en 1717 celui-ci la rendit au roi. La Louisiane fut alors concédée à la Compagnie de l'Occident ou du Mississipi pour vingt-cinq ans. Tout le monde sait ce qui arriva à la banque de Law, rue Quincampoix. Après un agiotage effréné il y eut une banqueroute complète et un grand bouleversement de toutes les classes de la société. Néanmoins, malgré la faillite de la banque, la compagnie s'occupa activement de la colonie jusqu'en 1732 et fonda en 1718 la ville de la Nouvelle-Orléans. Ce fut Bienville qui choisit le site de cette ville qui devait être la métropole du sud des Etats-Unis. La Nouvelle-Orléans est admirablement située sur le Mississipi, et non loin de l'embouchure de ce fleuve immense, au lit si profond que les navires les plus grands y naviguent à l'aise. En arrière de la ville se trouve le lac Pontchartrain, et une brise charmante, venant tantôt du fleuve et tantôt du lac, tempère la chaleur d'un climat semi-tropical qui produit dans toutes les saisons des fleurs multicolores, et où s'épanouissent le gigantesque chêne aux rameaux toujours verts, le majestueux magnolia, l'élégant palmier, le gracieux bananier, le figuier touffu, et le doux oranger aux fruits d'or.

Dès la fondation de la Nouvelle-Orléans, les habitants de cette ville s'en montrèrent fiers, et, en 1727, lorsque arrivèrent les bonnes sœurs Ursulines pour établir une école pour les jeunes filles, la sœur Madeleine Hachard dit que les dames qu'elle rencontra comparaient leur ville à Paris, une opinion, ajoute-t-elle, qu'elle ne put partager. Elle dit aussi que les dames étaient habillées avec une magnificence digne de la cour de Versailles. Disons ici que tous les voyageurs font de grands éloges dans leurs récits du charme des créoles louisianaises.

Pendant la domination française, il y eut des guerres continuelles avec les Indiens, les Natchez et les Chicassas, et Bienville, qui était encore une fois gouverneur en 1732, n'eut pas de succès dans ses guerres contre les sauvages, et en 1743, demanda à être rappelé. Il eut pour successeur le Marquis de Vaudreuil, le Grand Marquis, comme on l'appelle encore en Louisiane. Vaudreuil se distingua plus tard au Canada, dans la grande guerre où les deux illustres adversaires, Montcalm et Wolf, trouvèrent la mort à Québec.

La Louisiane n'avait pas rapporté de profits à la France, et le roi Louis XV, monarque égoiste et corrompu, par le traité secret de Fontainebleau, le 13 novembre 1762, fit cadeau à Charles III d'Espagne de la Nouvelle-Orléans et de cette partie de la Louisiane située à l'ouest du Mississipi.

Le 10 février 1763 le honteux traité de Paris fut signé, par lequel le roi de France cédait à l'Angleterre la rivière et le port de la Mobile et toutes les possessions sur la rive gauche du Mississipi, excepté la Nouvelle-Orléans et l'île sur laquelle cette ville est située. L'Espagne de son côté cédait à l'Angleterre la Floride Occidentale avec le Fort de St Augustin et le port de Pensacole et tout le pays à l'est et au sud-est du Mississipi.

Le traité de Fontainebleau ne fut connu en Louisiane qu'en 1764, et les colons furent au désespoir d'apprendre que leur roi ne voulait pas qu'ils fussent Français. Ils envoyèrent Jean Milhet, le plus riche marchand de la colonie, pour plaider leur cause à Paris, et celui-ci, accompagné de Bienville, alors octogénaire, alla voir Choiseul, le ministre de Louis XV, pour qu'il suppliât le roi de reprendre la Louisiane. La démarche de Milhet fut vaine, et, le 5 mars 1766, le gouverneur espagnol, Don Antonio de Ulloa, arriva à la Nouvelle-Orléans. C'était un savant et un homme de mérite mais qui manqua de tact dans ses rapports avec les Louisianais. Il n'avait mené avec lui que quatre-vingt-dix soldats espagnols et il ne prit pas possession officielle de la colonie au nom de l'Espagne. Il transmettait ses ordres par l'entremise d'Aubry, le commandant ou gouverneur français, et gouvernait d'une manière que le peuple trouvait despotique. Aussi, en octobre 1768 eut lieu un des plus grands événements de notre histoire, un événement dont nous pouvons, à bon droit, être fiers. Un grand nombre, d'habitants de la colonie se réunirent à la Nouvelle-Orléans, et une pétition fur envoyée au Conseil Supérieur pour demander l'expulsion du gouverneur espagnol. Lafrénière, un créole louisianais, prononça un discours véhément et patriotique devant le Conseil et dit; "Sans la liberté il n'y a plus de vertus. Du despotisme naissent la pusillanimité et l'abîme des vices. L'homme n'est reconnu pécher vis-à-vis de Dieu, que parce qu'il conserve le libre arbitre,.... Le Conseil Supérieur, boulevard de la tranquillité des citoyens vertueux, ne s'est soutenu que par la probité, le désintéressement des magistrats, et la confiance réunie des citoyens en eux." Après avoir entendu les belles paroles de Lafrénière, le Conseil Supérieur décréta l'expulsion d'Ulloa, et le gouverneur espagnol se retira de la colonie.

Par la Révolution de 1768, les Louisianais se libérèrent du joug de l'Espagne et ils pensèrent à établir un gouvernement républicain sur les rives du Mississipi. Ce ne fut qu'un rêve, mais un rêve d'héroïsme dont nous sommes fiers nous, les descendants des hommes de 1768. Huit ans avant 1776, qui marque l'indépendance des colons anglais de l'Amérique, les colons français de la Louisiane, nos héroïques ancêtres, eurent l'idée de l'indépendance. Honneur aux chefs de la Révolution: Lafrénière, Villeré, Marquis, Caresse, Milhet, Noyan, Doucet, Mazent, Petit et Boisblanc; honneur aux 560 vaillants hommes qui demandèrent au Conseil Supérieur l'expulsion d'Ulloa; honte à l'Espagne qui permit au général O'Reilly de mettre à mort six de ces héros louisianais et de condamner six autres à l'exil et à la prison!

La domination espagnole commença en réalité en 1769, lors de l'arrivé d'O'Reilly, et dura jusqu'en 1800.

Hâtons-nous de dire qu'à part O'Reilly, tous les gouverneurs espagnols furent éclairés et humains. Presque tous ainsi que leurs principaux officiers, épousèrent des créoles louisianaises, et l'influence française se fit sentir pendant toute la domination espagnole. D'ailleurs, l'armée avec laquelle le gouverneur Galvez conquit sur les Anglais Bâton Rouge, Mobile et Pensacole, en 1779, 1780 et 1781, était composée, en grande partie, de créoles d'origine française, dont Galvez loua hautement la bravoure. Nos ancêtres aidèrent donc les Américains dans leur lutte héroïque pour leur indépendance et prirent part à la grande guerre de la Révolution.

La dernière année du XVIII siècle, où eurent lieu la Révolutio[n] Américaine et la Révolutio[n] Française, fut marquée par u[n] grand événement. Bonaparte, conquérant de l'Italie et de l'Egypte, l'homme du dix-huit Brumaire, le Premier Consul et le futur empereur, écrasa l'armée Autrichienne à Marengo, le 14 juin 1800, et prévoyant la paix avec l'Autriche et l'Angleterre, voulut reconstituer l'empire colonial que la France avait perdu sous le misérable Louis XV. Par le traité de St Ildephonse, le 1er octobre 1800, l'Espagne rendait la Louisiane à la France, et Bonaparte donnait la Toscagne et le titre de roi d'Etrurie au duc de Parme, gendre de Charles IV.

Le premier consul nomma le général Victor capitaine-général de la Louisiane, et Laussat, préfet colonial, et eut de grands projets pour le développement de l'immense territoire qu'il rendait à la France. Victor ne partit pas pour la Louisiane mais Laussat arriva à la Nouvelle-Orléans le 26 mars 1803. Les Créoles Louisianais exprimèrent le bonheur qu'ils éprouvaient à redevenir Français, mais rendirent justice à l'administration espagnole. La Louisiane, cependant ne fut pas longtemps française. Le 30 avril 1803 Bonaparte en fit la cession aux Etats-Unis. Sa guerre avec l'Angleterre allait recommencer, et le premier consul voulut donner à son ennemie une rivale digne d'elle. Il céda donc aux Etats-Unis pour une somme infime l'immense province de la Louisiane.

Si nous sommes aujourd'hui citoyens de la grande République du Nouveau-Monde nous le devons certainement à la sagesse de Jefferson de Monroe et de Robert Livingston mais n'oublions pas ce que Napoléon Bonaparte fit pour nous.

Il écrivit lui-même l'article 3 du traité de cession par lequel il était stipulé que les Louisianais deviendraient aussitôt que possible citoyens des Etats-Unis et qu'ils seraient protégés dans la jouissance de leur liberté, de leur religion et de leurs biens. A St Louis, en 1903 on va célébrer par une Exposition Universelle le centenaire de la cession de la Louisiane, et au centre de l'exposition on érigera la statue de Jefferson. M. Pierre Chouteau, un Créole distingué de St Louis, ville située dans l'ancienne haute Louisiane, a suggéré de placer la statue de Napoléon à côté de celle de Jefferson. Nous approuvons hautement l'idée de M. Chouteau et nous espérons qu'elle sera mise à exécution.

Le 30 novembre 1803 les commissaires espagnols, Salcedo et Casa Calvo, présentèrent à Laussat les clefs de la Nouvelle-Orléans et le mirent en possession de la province de la Louisiane. Laussat abolit le cabildo espagnol et établit un gouvernement municipal composé presque entièrement de Créoles, et dont le chef fut Etienne de Boré, qui, en 1795 avait repris la culture de la canne à sucre et avait enrichi par cette industrie toute la Basse Louisiane.

Le 20 décembre 1803 eut lieu le transfert de la Louisiane aux commissaires américains. Cet acte important, ainsi que celui du 30 novembre, eut lieu dans notre bâtiment du Cabildo à la Nouvelle-Orleans, et dans cet édifice historique nous allons célébrer le centenaire du grand événement qui rendit la Louisiane américaine et, par conséquent, libre. Les Créoles ont gardé un grand amour pour la langue et le pays des Français, leurs ancêtres, mais il sont heureux et fiers d'être Américains. Ils ont prouvé, en 1815, sur le glorieux champ de bataille de Chalmette, qu'ils étaient de loyaux citoyens des Etat-Unis, et ils ont fait preuve d'héroïsme dans la guerre du Mexique, dans la guerre Civile, et dans la guerre de 1898 contre l'Espagne. Les deux soldats les plus illustres que la Louisiane ait produits ont été Aubert-Dubayé, le héros des grandes guerre de la Révolution Américaine et de la Révolution Française, et Beauregard, le Vauban louisianais.

Les Créoles ont occupé de hautes positions dans le gouvernement de notre Etat et des Etats-Unis, et ils en ont toujours été dignes. Ils ont toujours eu l'amour de la liberté et de l'indépendance et, comme nous l'avons vu, les premiers martyrs sur ce continent pour la cause de la liberté furent les Créoles de 1768. On ne peut douter du courage et du patriotisme de mes compatriotes, mais on a osé les accuser de manque d'énergie. Qu'on se rappelle quelle était la vie sur une grande plantation avant la guerre civile. Quels sont ceux qui ont abattu les arbres gigantesques et défriché les terrains fertiles? Qui a mis un frein à la puissance du plus grand des fleuves? Qui a combattu et vaincu les sau-

---

Feuilleton

—: DE :—

L'Abeille de la N. O.

No. 29 Commencé le 19 juillet 1901

LES SANS FAMILLE

Marie-Madeleine

GRAND ROMAN INÉDIT

Par CHARLES MÉROUVEL.

PREMIÈRE PARTIE

ŒIL POUR ŒIL

XVII

LA BOITE DU FACTEUR.

Suite.

Le facteur s'éloigna à grands pas, courbé sur sa trique, avec laquelle il aurait assommé un loup; le mendiant gagna lentement les environs du château et s'arrêta devant la terrasse, à l'endroit d'où il regardait les lumières de la chambre de mademoiselle de Rambert, dans la triste nuit du 17 octobre 1874.

Là il se mit à réfléchir.

Qu'était devenue la petite créature qu'il avait vue entre les bras de l'inconnue accompagnée de Mariette, la gouvernante de mademoiselle Louise?

Qu'en avait-on fait?

Sans doute on ne l'avait pas abandonnée, jetée à la voirie ou enfermée dans un asile, comme les enfants des malheureuses filles-mères que le besoin contraint à se séparer de leurs petits!

Les Rambert étaient riches, archimillionnaires et pouvaient lui faire un sort, sans s'imposer de lourds sacrifices.

Cependant on n'entendait jamais parler de cet enfant.

Etait-il mort ou vivant?

Etait-ce une fille ou un garçon?

Jamais un mot n'était sorti du château à son sujet.

Le secret était bien gardé et la baronne d'Orvilliers, qui menait toute l'affaire, pouvait se flatter d'être pourvue d'une tête solide!

Barotte se le disait.

Il était dévoré d'une soif de curiosité, mais malgré son adresse et la finesse de ses yeux et de ses oreilles, il n'en savait pas plus après trois ans de démarches et de recherches que le soir de sa triste découverte.

Il avait beau regarder les hautes murailles du Prieuré qui se dressaient devant lui, elles ne lui apprenaient rien.

Le vieux Bidault et sa femme n'étaient pas moins silencieux et le fils, Bernard Bidault, n'avait jamais été mis dans les confidences.

Les vieux se défient de la jeunesse.

Barotte ne savait donc rien.

Mais il veillait quand même, épiant tous les bruits comme si le vent lui-même, qui soufflait à travers les futaies, avait dû lui apporter des nouvelles.

Il attendait, et la patience est une grande force.

A la fin, il se décida à rentrer chez lui, par le chemin des écoliers.

Cependant le facteur n'avait pas tardé à apercevoir, du sentier qui longe les bords du ruisseau, les bastions de la Batte-aux-Roches fièrement campée au sommet du coteau.

Les domestiques étaient aux champs, occupés aux travaux de l'automne, les filles de ferme dans les cours et les jardins, le père Broudin, seul comme toujours, inconsolable, errait dans sa terre.

Le facteur trouva Rose dans la vaste cuisine, mettant ses comptes en ordre, sur une table reluisante de propreté, et lui dit;

—Une lettre pour vous, mademoiselle Rose.

Il ajouta:

—Ça vient de loin, de l'étranger.

Elle devint rouge de saisissement et demanda:

—Voulez-vous prendre quelque chose, Blondel?

—Je vous remercie, mademoiselle. Je me suis arrêté un moment au Prieuré. Votre voisin Barotte y était. Nous avons déjeuné ensemble, avec Bernard Bidault, un digne garçon.

—C'est vrai.

Il s'esquiva aussitôt, par délicatesse, en comprenant qu'elle avait hâte d'être libre.

Elle décacheta sa lettre d'une main fiévreuse et lut:

" Ma chère Rose,

" Je voudrais avoir de bonnes nouvelles à t'annoncer.

" Je ne peux pas.

" Cette fois encore, c'est à peu près comme dans mes dernières lettres.

" Jusque-là rien ne m'a réussi.

" Déjà trois mois d'efforts sans l'ombre d'un succès!

" Cependant je ne me décourage pas.

" Je viens enfin de trouver par hasard une route à suivre et un guide qui m'inspire toute confiance.

" Je faisais le voyage de Melbourne à Sydney, sur le bateau, et mes pensées étaient d'autant plus tristes que ma bourse baisse d'une façon inquiétante, lorsque j'ai lié connaissance avec un habitant de Melbourne qui veut bien s'intéresser à mon avenir.

" C'est un monsieur d'une cinquantaine d'années qui s'habille comme un pasteur protestant dont il a tout à fait la tournure. Je me tenais sur le pont, appuyé à une balustrade, quand j'aperçus ce gentlemen, tout vêtu de noir, avec une redingote qui lui tombait aux talons et un chapeau à larges bords sur la tête, qui me regardait curieusement.

" Je fis de même.

" Je ne sais ce qui nous attirait l'un vers l'autre, mais évidemment il y avait entre nous un courant de sympathie.

" Je te l'ai dit. Je parle l'anglais certainement mieux que le français que je dois avoir un peu oublié, et si je n'ai pu jusque-là rencontrer cette déesse inconstante et vagabonde qui s'appelle la Fortune, du moins, mes voyages m'ont servi à quelque chose et m'ont donné une sorte d'instruction qui me manquait.

" Il s'approcha lentement de moi et me demanda d'une voix grave et douce:

" —Vous êtes Anglais?

" —Non, monsieur.

" —De quel pays alors?

" —Français.

" —Ah!

" Je vis sur son visage entièrement rasé, et qui semblait poudré sous ses cheveux grisonnants, une ombre de défiance qui passa comme un nuage.

" Je crus notre entretien fini et notre liaison naissante rompue, mais il reprit au bout d'un instant:

" —Je ne m'attendais pas à cette réponse. Les Français se plaisent chez eux et voyagent peu. Il vous a fallu de graves motifs pour quitter votre pays.

" —En effet.

" Peut-être supposait-il que j'allais lui confesser des crimes épouvantables et lui révéler quelque condamnation devant laquelle j'avais dû prendre la fuite et quitter la France.

" Je me contentai de lui dire:

" —J'ai eu de grands chagrins et le séjour de mon pays, que j'aime pourtant avec passion, m'est devenu impossible.

" —Des chagrins?

" —Inoubliables.

" —Leur cause?

" Sa voix était si douce qu'il n'y avait pas moyen de lui résister.

" —Un amour malheureux.

" Ce n'était pas tout à fait vrai, mais comment lui expliquer les véritables raisons pour lesquelles je me suis expatrié?

" Presque honteux de ce mensonge je me hâtai d'ajouter:

"—Et une rivalité avec un adversaire contre lequel je ne pouvais lutter....à cause de sa fortune. Alors je suis parti, je me suis exilé, en me jurant de ne pas rentrer en France avant d'être devenu aussi riche que lui.

" Mon compagnon de voyage sourit, mais il y avait de la pitié dans ce sourire.

" —Il y a longtemps que vous vous êtes fait ce serment à vous-même? me demanda-t-il.

" —Trois ans.

" —Donc, c'est depuis cette époque que vous avez quitté la France?

" —Oui.

" —Où êtes-vous allé?

" —A la Nouvelle-Calédonie, au Sénégal au Tonkin.

" —Vous n'y êtes pas resté?

" Je murmurai non sans amertume:

" —J'ai reconnu qu'il n'y avait rien à faire dans ces colonies, sinon pour les fonctionnaires qui les encombrent.

" —Est-ce tout?

" —Auparavant j'étais allé en Afrique, dans le Sud, au Transvaal. Peut-être aurais-je pu m'y établir, mais j'avais peu d'argent et il m'aurait fallu trop de temps pour réussir.

" —Vous êtes pressé?

" —Je l'étais.

" —Et maintenant?

" —J'ai compris qu'il me faudra des années d'efforts et de patience.

" —En aurez-vous?

" —Par nécessité, mais j'ai acquis la conviction qu'en Australie aussi j'aurais besoin d'un capital trop important.

" —Et il vous manque?

" —Totalement. Ma famille n'est pas riche et je suis parti de